



eau  
seine  
NORMANDIE

# Bilan AAP - Animation Groupes 30000

Animation de groupes 30 000 sur le bassin Seine-Normandie : PDR ex-Régions Champagne-Ardenne et Lorraine

Année	Nombre de groupes	Nombre d'exploitations concernées	Coût animation	Aides AESN
2016	26	330	1 920 189 €	879 374 €
2017	7	76	352 985 €	205 551 €
2018	11	149	548 580 €	357 176 €
2019	5	56	314 335 €	212 080 €

Un dispositif en perte de vitesse, des résultats difficiles à appréhender, une capitalisation et une valorisation des données à développer, et une communication à renforcer.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# AAP 2020 - Animation Groupes 30000

- Une unique session clôturée le 18 juin 2020.
- 20 dossiers déposés en Grand Est :
  - 13 Dossiers sur le territoire de l'AERM,
  - **7 Dossiers sur le territoire de l'AESN (Tous sur le dépt. 51),**
  - **3 dossiers sur le volet émergence de collectifs,**
  - **4 dossiers sur volet animation de groupes Ecophyto 30 000,**
  - **6 dossiers déposés par la Ch.Agri 51,**
  - **1 dossier déposé par un négoce.**

PM : Analyses des dossiers lors du Comité des financeurs prévu le 1<sup>re</sup> juillet 2020.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# AAP 2020 - Animation Groupes 30000

- Thèmes des dossiers proposés sur le territoire de l'AESN :
  - Produits de Bio-contrôle et de bio-stimulation en Grandes Cultures,
  - Pérenniser des productions locales de qualité en cultures légumières (carotte et betterave rouge),
  - Agriculture de conservation et réduction d'intrants,
  - Gagner en indépendance par rapport aux fongicides,
  - Produire BIO en conservant son sol,
  - Des sols vivants pour des systèmes résilients.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# Bilan AAP – PCAE\*

\*Plan de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations

Aides à l'investissement sur le bassin Seine-Normandie :  
PDR ex-Régions Champagne-Ardenne et Lorraine

Année	Nombre de dossiers	Montant des investissements	Aides AESN
2016	422	14 514 843 €	6 366 176 €
2017	265	11 517 867 €	4 117 036 €
2018	460	24 603 664 €	9 032 978 €
2019	416	18 149 640 €	3 336 002 €

A noter : une intervention de l'Agence en Top-Up de 2016 à 2018, et une dynamique soutenue en 2019.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

## AAP 2020 – PCAE

- En 2020, une unique session : clôture le 30 juin 2020 (30 juillet 2020 pour les Jeunes Agriculteurs).
- A la date du 18 juin, avec une instruction partielle des DDT, ce sont déjà 248 dossiers :
  - pour un montant de dépenses de 2,58 M€,
  - Soit une aide totale FEADER et AESN de 1,17 M€,
  - dont **0,54 M€ pour l'AESN.**

PM : Les principaux matériels financés sont des matériels de désherbage mécanique (bineuse, herse étrille, interceps et autres outils de travail du sol en vigne) et de gestion de l'herbe (de la fauche à l'enrubannage) en très grande majorité.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

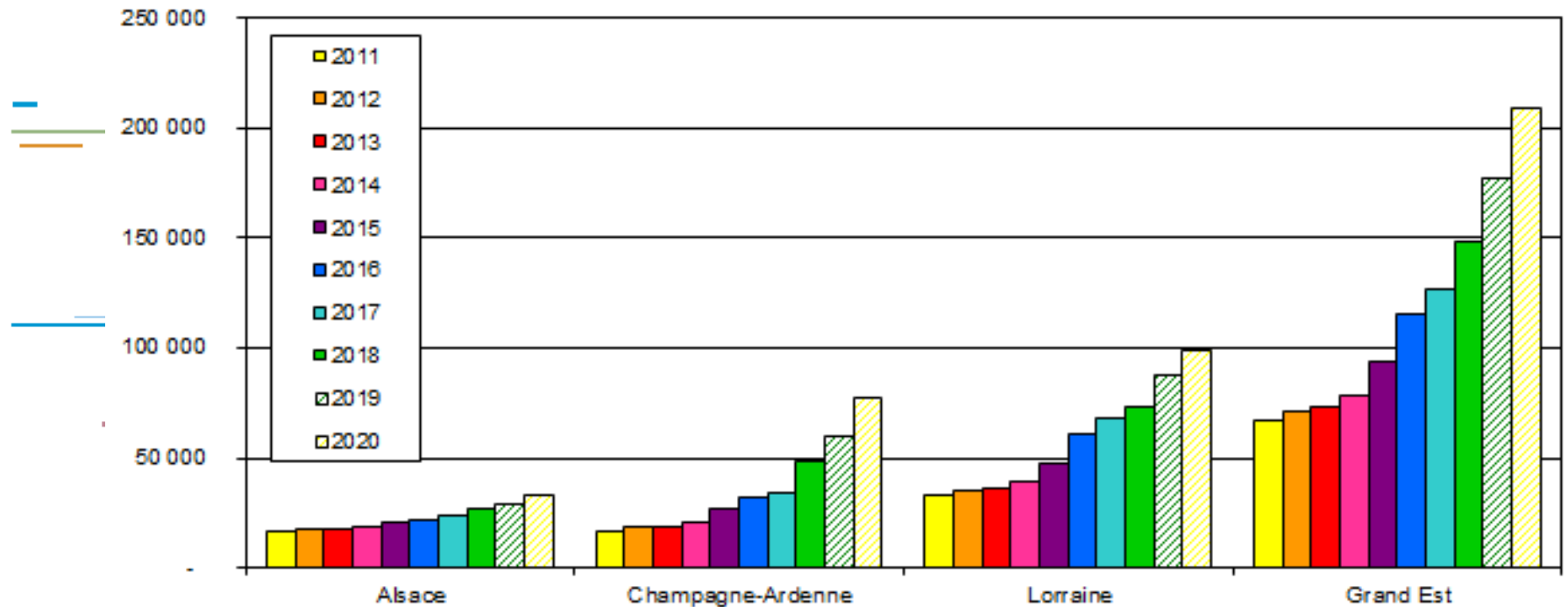
Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# Bilan CAB/MAB

Des conversions à l'AB soutenues dans tout le Grand Est



Surfaces certifiées et en conversion AB en Grand Est de 2011 à 2020 (données Agence Bio pour la période 2011-2018, estimations DRAAF pour 2019-2020)

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE à L'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

# Bilan CAB/MAB

Intervention AESN en Grand Est	PDR CA (M €)	PDR LOR (M €)	Modalités d'intervention de l'AESN aides CAB et MAB
2015	3,93	0,69	75% AE, sans plafond dans les AAC, au moins 1 parcelle dans les AAC ou PPC, 1ère MAB
2016	5,1	0,2	<b>Top-up</b> et sans plafond dans les AAC, reste du bassin si toutes les parcelles exploitées dans une AAC ou périmètres de protection éloignée dans dossier CAB ou déjà converties en AB, 1ère MAB
2017	4,75 *	0,61 *	<b>Top-up</b> et sans plafond dans les AAC, en cofinancement sur le reste du bassin, 1ère MAB
2018	16 *	0,91 *	<b>Top-up</b> et sans plafond à l'échelle du bassin, 1ère MAB
2019	9 **	1,57 **	<b>Top-up</b> et sans plafond dans les AAC, bassin avec plafond, ou sans plafond si ttes les parcelles concernées par AAC dans dossier CAB ou déjà AB, bassin, 1ère MAB

\* Montants à consolider dès l'instruction finalisée des derniers dossiers

\*\* Enveloppe prévisionnelle

ENSEMBLE  
DONNONS  
vie à l'eau

Agence de l'eau



eau  
seine  
NORMANDIE

## Année 2020 CAB-MAB

- Date limite de dépôt des dossiers PAC : 15 juin 2020.
- Pas encore de retour sur les engagements de l'année,
- Pour l'AESN : dotation initiale de 7,4 M€ (soit -43%/2019, et -56%/enveloppe dépensée en 2018 (enveloppe initiale majorée de 2,6 M€ pour satisfaire les besoins),
- En 2020 : des modalités d'interventions de l'AESN à la CAB identiques à celles de 2019 : Top-Up et sans plafond dans les AAC, en co-financement sur le reste du bassin avec un plafond à finaliser en fonction des surfaces réellement engagées, voire aucun plafond si toutes les parcelles de l'exploitation concernées par une AAC sont soit dans le dossier de CAB, soit déjà converties, et toujours une aide de l'AESN pour les 5 premières années de MAB, restreinte cette fois aux surfaces situées dans les AAC mais toujours sans plafond.

ENSEMBLE  
DONNONS  
VIE À L'EAU

Agence de l'eau



## AMI PSE\*

\*Paiement pour services environnementaux

- Date limite de candidature : 31 janvier 2020.
- 1 dossier DVM sur le volet 2 (préparer la mise en œuvre de PSE en 2021) : déposé par la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole,
- Captage concernée : Somme-Vesle (3 communes alimentées, pour 3 300 hab. desservis),
- Problématique azote [NO<sub>3</sub>-] = 52 mg/l ; Traitement financé par l'agence en décembre 2013, mais également quelques traces de phytos,
- Objectif du projet : réduire la concentration en nitrates au captage, pour ne pas devoir renouveler le traitement,
- Engagement PSE : aide si reliquat azote en début de drainage répond à l'objectif donné pour une rotation.

## AMI PSE\*

- Un projet à construire en 2020.
- Une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage assurée par la Chambre d'Agriculture de la Marne,
- Pourquoi ?
- Délimitation AAC réalisée en 2004,
- Plan d'actions agricole relancé par la CA51 en 2013,
- Forte dynamique de la profession agricole,
- 2017 : AAC de Somme-Vesle est un des trois sites pilotes retenus par l'INRA pour un projet de suivi des reliquats d'azote en début de drainage,
- Construction avec les agriculteurs de l'AAC d'un plan d'actions avec des rotations intégrant des intercultures pour un objectif de reliquat à atteindre pour "à terme, faire de l'eau propre",
- Projet s'inscrivant pleinement dans la logique des PSE.